



## ÉVALUATION DES RISQUES EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ À DOMICILE (POR)



### Pratique organisationnelle requise (POR)

L'évaluation des risques en matière de sécurité à domicile est un enjeu organisationnel qui nous concerne tous!

**Il y a autant d'enjeux et de risques potentiels que de types de domiciles possibles.**

Or, se préoccuper de la sécurité à domicile, c'est se préoccuper de la sécurité de l'utilisateur et de sa famille, de la sécurité de notre équipe de travail, et de la sécurité de tout prestataire de services pouvant se rendre à domicile.

### Cette bonne pratique se démontre lorsque :

1. Un dépistage et une évaluation des risques en matière de sécurité à domicile est effectuée pour chaque usager au début des services;
2. Le dépistage et l'évaluation des risques en matière de sécurité à domicile comprend un examen de :
  - ✓ l'environnement physique intérieur et extérieur;
  - ✓ des risques chimiques et biologiques et ceux liés aux incendies;
  - ✓ des facteurs de risques liés aux chutes;
  - ✓ des troubles médicaux qui exigent des précautions spéciales;
  - ✓ des facteurs de risques de l'utilisateur;
  - ✓ des mesures d'urgence.
3. L'information obtenue suite au dépistage et à l'évaluation des risques en matière de sécurité à domicile est utilisée pour planifier et offrir les services aux usagers. Celle-ci est communiquée aux partenaires qui participent à la planification des soins, avec le consentement préalable de l'utilisateur;
4. Le dépistage et l'évaluation des risques en matière de sécurité à domicile sont régulièrement mis à jour et ils sont utilisés pour améliorer les services de santé de l'utilisateur;
5. Les usagers et les familles reçoivent de l'information au sujet des problèmes de sécurité à domicile cernés lors du dépistage et de l'évaluation

## Dépister

Le dépistage des risques en matière de sécurité à domicile est la responsabilité de tout employé. Il appartient à chacun des intervenants de déceler et de découvrir les risques de façon à prévenir un événement indésirable pour votre sécurité et celle de l'utilisateur. Une fois que le risque est dépisté, vous devez le signaler à un professionnel qui pourra évaluer la dangerosité et accompagner les principaux acteurs concernés dans la gestion des risques. Toutes vos démarches et interventions doivent être consignées au dossier de l'utilisateur.

## Évaluer

L'évaluation englobe la collecte des informations, l'analyse et l'interprétation des données, ainsi que l'établissement des constats qui en découlent. L'évaluation permettra de déterminer en partenariat avec l'utilisateur et ses proches, des actions à mettre en place pour rehausser sa sécurité et celle des travailleurs de la santé qui procèdent aux visites à domicile.

Au cours des prochains mois, une nouvelle grille de dépistage sera disponible dans certaines directions cliniques, ainsi que des capsules de formations sur le dépistage.

## Parler sécurité avec nos usagers!

Comme intervenant, nous avons tous une responsabilité dans l'observation et l'identification des risques à domicile et le partage de ceux-ci avec l'utilisateur et sa famille. Ces discussions quoique pas toujours faciles peuvent aider à prévenir, atténuer ou même éliminer un risque qui pourrait avoir des conséquences fâcheuses. Ces discussions servent à échanger et transmettre des connaissances, à assurer le soutien et à communiquer les besoins de sécurité de toutes les parties. Dépister et nommer les risques à l'utilisateur et à sa famille est la première étape de la prise en charge.

## Une opportunité de prévenir et d'agir!

Si la première visite ainsi que le moment de la réévaluation du plan d'intervention sont des moments privilégiés pour s'assurer de la sécurité à domicile, il n'en demeure pas moins que ces discussions doivent se faire **en continu** durant l'épisode de services, puisque la présence de certains facteurs de risque peut être variable dans le temps. Référence Agrément Canada (2021)

### Agrément Canada

Les services de santé offerts au domicile d'un usager présentent des défis pour les usagers, les familles et les membres de l'équipe. Ces défis comprennent les caractéristiques distinctes du domicile de chaque usager, la présence intermittente des membres de l'équipe et le rôle assumé par les familles ou les soignants naturels dans la prestation de services de santé. Bien que les organismes de soins et services à domicile puissent avoir peu de contrôle direct sur les risques présents dans le domicile de l'utilisateur, une évaluation des risques à domicile peut améliorer la sécurité des usagers, des familles et des membres de l'équipe qui participent à la prestation de services. Les résultats de l'évaluation peuvent servir à définir les priorités parmi les secteurs de services, à établir des stratégies sécuritaires à intégrer aux plans de services et à communiquer avec les usagers, les familles et les organismes avec lesquels des partenariats existent.

Réf.: Agrément Canada Pratiques organisationnelles requises (2021)

### Liens vers Documentations :

[Formulaire DSAPA et DDITSADP](#)

[PowerPoint : \*Dépister et évaluer les risques en matière de Sécurité à domicile\*](#)

[Outil : \*Audit de vérification de la pratique de l'identification des risques\*](#)